

Deuxième mention du Bruant roux *Emberiza rutila* en France : révision du statut de l'espèce

La première mention de Bruant roux *Emberiza rutila* validée pour la France, dans le Doubs en octobre 1995, avait été placée en catégorie D par la Commission de l'avifaune française (CAF). Cette position a été revue à l'occasion de l'examen d'une seconde mention obtenue dans le Finistère en octobre 2009 : ces deux observations sont désormais placées en catégorie A et sont détaillées ici.

DEUX MENTIONS À 14 ANS D'INTERVALLE

Un Bruant roux en 1995 à Vuillecin, Doubs (D. Michelat)

Circonstances. Le 5 octobre 1995, je prospecte la plaine de Pontarlier, dans le Doubs. À Vuillecin, une petite troupe de passereaux se nourrit dans la friche bordant la sablière : Bruants jaunes *Emberiza citrinella*, Bruants des roseaux *E. schoeniclus*, Pinsons des arbres *Fringilla coelebs*, Chardonnerets élégants *Carduelis carduelis*. En vol, un bruant attire mon attention par sa petite taille et ses parties inférieures jaunâtres. Il se pose près d'un Bruant jaune sur un fil barbelé à environ 25 mètres de moi. L'observation dure

une dizaine de secondes. Elle permet de confirmer l'appréciation de la taille et de noter plusieurs critères de plumage : parties inférieures, dessin de la tête, coloration du manteau. Mais une description précise des ailes, de la queue et du croupion ne pourra pas être réalisée ce jour. L'oiseau est retrouvé le 11 octobre. Il est toujours associé à des Bruants jaunes et des Bruants des roseaux. Posé dans un saule, il est observé à environ 20 mètres pendant une trentaine de secondes avant qu'il ne décolle pour descendre dans un chaume. Lors de cette deuxième observation, réalisée en compagnie de Marc Montadert, il m'a été possible de préciser la description des parties du plumage trop rapidement vues six jours plus tôt. Dans les deux cas, les observations ont été faites aux jumelles 10x40, par bonne lumière. **Description.** Il s'agissait d'un bruant de petite taille, environ celle d'un Bruant des roseaux, mais dont la teinte générale évoquait un Bruant jaune. Par comparaison directe avec cette dernière espèce, la queue était proportionnellement plus courte et

le bec plus fin. Le dessin de la tête était bien tranché : traits malaires bruns et moustaches jaune pâle très marqués, ces dernières à la manière d'un Bruant ortolan *E. hortulana* ; sourcil jaunâtre pâle ; calotte brune finement striée de noir, sans raie sommitale claire sur le dessus du crâne. Le dos brun était strié de noir (dos assez sombre, sans bretelles claires). Les ailes brunes présentaient une barre alaire chamois sur les moyennes couvertures et des rémiges tertiaires brunes liserées de brun-roux comme chez le Bruant jaune. Le croupion roux tranchait sur le dos et sur les rectrices brunes, y compris les externes (pas de blanc à la queue). La poitrine et le ventre étaient jaune pâle, la poitrine et les flancs étant fortement rayés de stries brun-noir qui formaient deux lignes bien marquées sur les flancs.

L'âge et le sexe de l'oiseau n'ont pas pu être déterminés de façon certaine, faute de documents photographiques qui mettraient en évidence des critères diagnostiques. Toutefois, l'importance des stries sur les parties inférieures suggère assez fortement un oiseau de 1^{er} hiver.

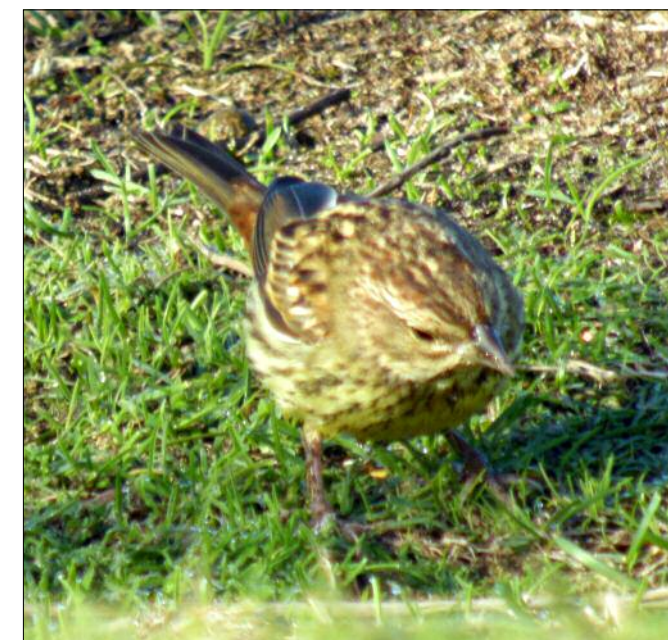
Un Bruant roux en 2009 sur l'île de Sein, Finistère (S. Reeber)

Circonstances. Le 13 octobre 2009 en milieu de matinée, arpentant les sentiers du bord de mer à Ar Bouffé dans l'ouest de l'île de Sein, Finistère, je détaille les pipits et autres passereaux présents sur les pelouses surplombant la grève. Arrivant près d'une petite troupe de Pipits farlouses *Anthus pratensis* qui avoisinent des Verdiers d'Europe *Carduelis chloris*, mon attention est attirée par un oiseau qui effectue un vol bref : sa taille est plutôt petite et surtout son cri, que l'on pourrait retranscrire par *pit* ou *tic*, est peu familier. L'oiseau se pose immédiatement dans l'herbe rase à un mètre ou deux de son point

d'envol et se nourrit activement tout en continuant à émettre son cri. L'observation aux jumelles permet rapidement de confirmer qu'il s'agit d'un bruant, dont la coloration jaune vif des parties inférieures saute aux yeux. L'oiseau est ensuite observé à la longue-vue (x30) pendant près de 15 minutes, parfois à une distance de seulement 8 mètres, et quelques images ainsi qu'une courte vidéo peuvent être réalisées en digiscopie à une distance d'environ 10 mètres. Un quart d'heure après le début de l'observation, l'oiseau s'envole en même temps que la troupe de pipits. Il amorce une descente vers le lieu-dit Nifran dans le nord de l'île, où les observateurs présents le recherchent vainement. Il n'y sera revu qu'en début d'après-midi par Frédéric Garcia. Ce sera malheureusement le dernier contact avec cet individu plutôt furtif.

Description. Il s'agit d'un bruant de petite taille, probablement légèrement plus petit qu'un Bruant des roseaux. L'impression de petite taille est accentuée par la queue proportionnellement courte, qui est souvent tenue relevée lorsque l'oiseau se déplace en sautillant. Les parties inférieures sont d'un jaune franc, de la poitrine aux sous-caudales, avec des stries sombres bien marquées qui partent du haut de la poitrine et s'étirent sur les flancs. Les parties supérieures sont brun olivâtre, avec des bretelles pâles sur le manteau, visibles quoique peu contrastantes. Les ailes sont marquées de deux barres alaires, une beige sur les grandes couvertures, l'autre blanche et plus nette sur les moyennes couvertures, qui sont marquées d'un motif noir. Les sus-caudales sont franchement rousses et, à la différence des bruants communs, les rectrices externes sont

1. Bruant roux *Emberiza rutila*, mâle 1^{er} hiver, Sein, Finistère, octobre 2009 (Sébastien Reeber). First-winter male Chestnut Bunting, the second for France.



2. Bruant roux *Emberiza rutila*, mâle 1^{er} hiver, Sein, Finistère, octobre 2009 (Sébastien Reeber). *First-winter male Chestnut Bunting*.



3. Bruant roux *Emberiza rutila*, mâle 1^{er} hiver, Sein, Finistère, octobre 2009 (Sébastien Reeber). *First-winter male Chestnut Bunting*.

grises et non blanches. La tête montre une calotte brune marquée de nettes taches rousses, un sourcil plus pâle large et diffus, des lores pâles, un trait malaire noir bien visible, un trait mustacial pâle large et bien marqué, un œil sombre cerclé de crème et un bec conique typique d'un bruant.

Grâce aux photos et à la vidéo, l'âge de cet oiseau a pu être déterminé comme juvénile/1^{er} hiver, sur la base d'un ensemble de critères : stries sur les parties inférieures, sourcil plutôt bien marqué, calotte et manteau bien striés, sus-caudales centrées de noir, petites couvertures olivâtres,

poitrine sans roux et franges paille des grandes couvertures. En particulier, le dessin noir des moyennes couvertures, s'affinant en une pointe étroite touchant presque l'extrémité de la plume, est typique du 1^{er} hiver. Concernant le sexe, la présence de petites plumes franchement rousses de type adulte sur les bords de la calotte et le haut des parotiques, et dans une moindre mesure les petites couvertures à nuance roussâtre lorsque directement éclairées, plaident fortement en faveur d'un mâle. Cette donnée a été homologuée par le CHN comme Bruant roux mâle de 1^{er} hiver.

DISCUSSION

Le Bruant roux se reproduit dans le sud de la Sibérie et en Daourie. Les oiseaux quittent les zones de reproduction dès le mois d'août et effectuent une migration plutôt lente vers le sud. Ils atteignent le nord de la Chine et la Corée en septembre-octobre et Hong-Kong entre octobre et décembre. L'aire d'hivernage couvre le nord du sud-est asiatique et le sud de la Chine. En hiver, le Bruant roux fréquente les milieux forestiers ouverts, les clairières et les zones cultivées à proximité d'arbres (Byers *et al.* 1995). Migrateur au long cours et atteignant à l'ouest des

Commentaire du CHN. Impossible à confondre lorsqu'il arbore son plumage nuptial roux et jaune, le Bruant roux *Emberiza rutila* est beaucoup plus discret dans ses autres plumages et donc plus complexe à identifier. Cette espèce, d'apparition exceptionnelle en Europe et dont les variations de plumage sont peu connues des ornithologues européens, est en effet assez proche en plumage femelle ou de 1^{er} hiver de plusieurs bruants présents dans le Paléarctique occidental : le Bruant zizi *E. citrlus*, le Bruant jaune *E. citrinella* et le Bruant auréole *E. aureola*. L'identification du Bruant roux à l'automne nécessite donc la plus grande prudence et le recours à un faisceau de critères permettant d'écarter les espèces proches. En plumage femelle et de 1^{er} hiver, les quatre espèces mentionnées ont en commun un manteau strié, des parties inférieures teintées de jaune et striées, ainsi que des tertiaires et des couvertures sus-alaires sombres frangées de crème ou de roux.

• Dans le cas de l'oiseau du Doubs, la comparaison de taille directe avec un Bruant jaune suggère d'emblée d'écarter cette espèce, ainsi que le Bruant zizi. Cette dernière espèce peut d'ailleurs être directement éliminée, car son croupion n'est jamais roux, mais gris-olive. Outre la nette différence de taille, le bec plus fin, la queue plus courte, l'absence de blanc aux rectrices externes et de cercle oculaire permettent d'exclure un Bruant jaune en plumage femelle ou de 1^{er} hiver. La silhouette décrite correspond en revanche parfaitement au Bruant auréole, espèce très occasionnellement notée en France, à laquelle l'observateur a pensé dans un premier temps. Toutefois, le croupion de cette dernière espèce n'est normalement pas aussi roux. Le Bruant auréole présente en outre deux nettes barres alaires blanches correspondant aux extrémités des moyennes et grandes couvertures et un dessin du manteau caractéristique avec deux larges bretelles claires séparées par des stries sombres, à la manière de certains pipits *Anthus sp.* La combinaison de la petite taille, de la queue courte sans blanc aux rectrices, des parties inférieures jaunâtres, du dos strié et du croupion roux permettent donc d'identifier cet oiseau comme étant un Bruant roux. La présence de nombreuses rayures sur les flancs, ainsi que le dessin des liserés des tertiaires semblent indiquer un oiseau de 1^{er} hiver, au plumage encore partiellement juvénile. Toutefois, l'absence de description précise des petites couvertures ne permet pas d'être certain de l'âge de cet oiseau. En outre, l'absence de teinte rousse sur la calotte, les parotiques, la gorge et la poitrine peuvent évoquer un oiseau femelle. Mais certains mâles de 1^{er} hiver ne présentent pas non plus de plumes rousses à cette époque de l'année. Il n'est donc pas possible de préciser avec certitude le sexe de cet oiseau. L'ensemble de ces constats ont donc amené le CHN à homologuer cet oiseau comme Bruant roux de 1^{er} hiver ou femelle adulte, tout en reconnaissant la forte probabilité qu'il s'agisse d'un individu de 1^{er} hiver. Cette donnée constitue la première mention française de l'espèce.

• L'individu observé sur l'île de Sein, Finistère, à l'automne 2009 a pour sa part été observé dans des conditions ayant permis de le filmer et de le photographier. La description fournie, confirmée par les clichés disponibles, contient l'ensemble des critères diagnostiques du Bruant roux : petite taille, queue courte, parties inférieures jaunâtres, flancs striés, croupion roux, rectrices externes grises, bec gris bleuté. Par ailleurs, la combinaison des parties inférieures, de la calotte et du manteau nettement striés, des sus-caudales centrées de noir, des petites couvertures olivâtres, de l'absence de roux à la poitrine et des franges des grandes couvertures indiquent un oiseau de 1^{re} année. Enfin, la présence de plumes rousses sur les bords de la calotte et d'une nuance rousse aux petites couvertures indiquent un mâle. Cette donnée a donc été validée par le CHN comme Bruant roux mâle de 1^{re} année et constitue la seconde mention française de l'espèce.

régions d'où proviennent d'autres passereaux observés en Europe de l'Ouest, le Bruant roux fait partie des espèces dont la venue naturelle dans nos contrées est jugée plausible (Cottridge & Vinicombe 1996). Les deux observations rapportées ici ont été homologuées par le Comité d'homologation national (*Ornithos* 4-4: 161 & 17-6: 399). Elles fournissent les seules données validées pour la France. Au XIX^e siècle toutefois, un autre Bruant roux paraît avoir été signalé en Franche-Comté. Dans son *Catalogue des oiseaux du Doubs et de la Haute-Saône*, qui couvre la période 1845-1874, Lacordaire (1878) donne en effet la description d'un bruant qui correspond à un mâle adulte de Bruant roux. Il écrit: «Je possède un petit bruant qui m'a été donné par M. Faivre de Bussez, grand chasseur au filet, mais médiocre empailleur. Je ne crois pas que ce soit une de nos espèces connues. J'en donne la description pour le cas où un sujet semblable aurait

déjà été vu ou décrit. La tête, le cou, la gorge et les parties supérieures d'un rouge brique; ailes et queue brunes; toutes les parties inférieures d'un jaune clair. Comme il a été monté sur mannequin, on ne peut préciser sa longueur, mais il paraît plus petit que le bruant des roseaux. Il avait été pris au filet en compagnie de cet oiseau. » Il semble que ce soit Estiot (1924) qui le premier ait mis un nom sur cet oiseau. Toutefois, Mayaud (1936) n'avait pas retenu cette donnée dans son *Inventaire des oiseaux de France* et s'est expliqué plus tard sur son manque de sûreté (Mayaud 1941). D'autres observations automnales ont été réalisées en Europe. Elles se répartissent entre début septembre et début novembre et concernent majoritairement des mâles de 1^{er} hiver. Sans garantie d'exhaustivité, citons une femelle de 1^{er} hiver le 5 novembre 1937 aux Pays-Bas, un oiseau de 1^{er} hiver du 13 octobre 1974 en Norvège, un mâle de 1^{er} hiver le 10 octobre 1987 en Slovaquie, un

mâle de 1^{er} hiver le 12 novembre 1983 à Malte, une femelle adulte du 2 au 5 septembre 1994 aux Shetland, Écosse, une femelle adulte du 4 au 7 septembre 2002 sur Fair Isle, Écosse, un mâle de 1^{er} hiver du 30 septembre au 1 octobre 2002 en Finlande (Alström *et al.* 1992, Osborn & Harvey 1994, Byers *et al.* 1995, Anonyme 2002, Gantlett 2003, Cooper & Kay 2009, Slack 2009). L'espèce a également été observée au printemps à au moins sept reprises: en Belgique, où une femelle a été capturée le 15 avril 1974, puis en Grande-Bretagne, où elle a été signalée six fois entre la mi-mai et la fin juin – un mâle du 9 au 13 juin 1974 aux Shetland, Écosse, un oiseau de 1^{re} année le 11 juin 1985 sur l'île de May, Fife, un mâle de 1^{re} année les 15 et 16 juin 1986 aux Shetland, Écosse, un mâle immature les 18 et 19 juin 1986 à Bardsey, Caernarfonshire, un mâle le 30 mai et le 1^{er} juin 1998 à



4. Bruant roux *Emeriza rutila*, mâle de 1^{er} hiver, île de Sein, Finistère, octobre 2009 (Sébastien Reeber). First-winter male Chestnut Bunting, the second for France.

Commentaire de la CAF. Ce bruant forestier niche dans le sud-est de la Sibérie et dans le nord de la Chine. Sa répartition se superpose à celle d'autres espèces de passereaux dont la venue naturelle dans l'ouest de l'Europe est attestée. Toutefois, il a été importé en nombre en Europe. Ce commerce faiblissait au milieu des années 1990, et s'est interrompu au début des années 2000 avec le renforcement des règlements sanitaires internationaux ayant fait suite aux épidémies de «grippe aviaire». Bien que l'espèce ne fût plus proposée à la vente en France au milieu des années 1990, la CAF avait initialement placé l'observation de 1995 dans le Doubs en catégorie D dans l'attente d'une meilleure connaissance du statut européen de l'espèce (*Ornithos* 4-4: 138-139). Ce statut est maintenant mieux connu, comme D. Michelat et S. Reeber le décrivent dans leur note. Certes, l'espèce reste en catégorie D dans plusieurs pays dont la Grande-Bretagne, entre autres du fait de certaines données printanières qui peuvent étonner (rappelons cependant que d'autres bruants sibériens apparaissent assez régulièrement en Europe au printemps, tel le Bruant nain *Emberiza pusilla*). Toutefois, les dates d'apparition automnales correspondent tout à fait à ce qui est connu pour d'autres espèces de répartition similaire déjà notée dans l'ouest de l'Europe, dont le Rossignol siffleur *Luscinia sibilans*, le Pouillot de Temminck *Phylloscopus coronatus* ou le Bruant à oreillons *Emberiza fucata*.

Concernant l'oiseau observé en octobre 2009 sur l'île de Sein, il était en plumage juvénile. Or, depuis l'arrêt des importations, il est extrêmement peu probable que l'espèce soit produite en captivité en Europe. Le plumage impeccable de cet oiseau ne suggérerait d'ailleurs par un séjour en cage. Ces considérations permettent de privilégier une origine naturelle.

Dans ce contexte, la CAF a révisé sa position sur l'oiseau de 1995. Ici, l'âge ne peut être déterminé en toute certitude, même si certains traits du plumage suggèrent assez fortement un oiseau dans sa première année civile. Les dates correspondent à ce qui est attendu pour l'apparition d'une espèce orientale, et le lieu n'a rien d'improbable (rappelons p. ex. qu'une Fauvette babillarde orientale *Sylvia curruca minula/halimodendri* a séjourné non loin de là, dans le Jura, de fin novembre 2002 à début janvier 2003; *Ornithos* 14-2: 130-133). Considérant par ailleurs qu'à l'époque l'espèce n'était déjà plus observée à la vente en France, la CAF a décidé d'inscrire le Bruant roux *Emeriza rutila* en catégorie A de la Liste des oiseaux de France sur la base de l'oiseau d'âge incertain, plus probablement de 1^{re} année, observé les 5 et 11 octobre 1995 à Vuillecin, Doubs. L'arrivée d'un autre Bruant roux sur l'île de Sein, Finistère, en octobre 2009 conforte cette inscription de l'espèce en catégorie A.

Salthouse, Norfolk, et un mâle de 1^{re} année du 17 au 20 mai 2000 à Whitburn, Co. Durham (Osborn & Harvey 1994, Dufourny 1997, Macdonald & Wessels 1998, Anonyme 2000, Slack 2009). Hormis l'observation belge, les observations printanières sont remarquablement concentrées en fin de printemps. Cette phénologie ne correspond guère au patron habituel d'apparition des espèces sibériennes en Europe de l'Ouest. Pour cette raison, et du fait de l'importation d'oiseaux de volière jusqu'à la fin des années 1990, le Bruant roux est inscrit en catégorie D de la liste des oiseaux de Grande-Bretagne et de Belgique. En revanche, l'espèce figure sur la liste A des Pays-Bas, de Norvège, de Yougoslavie, de Malte, de Finlande et désormais de France.

BIBLIOGRAPHIE

- ALSTRÖM P., COLSTON P. & LEWINGTON I. (1992). *Guide des oiseaux accidentels et rares en Europe*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel et Paris.
- ANONYME (2000). Bird news. May 2000. *Birding World* 13: 172-183.
- ANONYME (2002). Bird news. September 2002. *Birding World* 15: 354-368.
- BYERS C., OLSSON U. & CURSON J. (1995). *Buntings and Sparrows. A guide to the Buntings and North American Sparrows*. Pica Press, Bodmin.
- COOPER D. & KAY B. (2009). Hegurajima – The Fair Isle of Japan. *Birding World* 22: 506-522.
- COTTRIDGE D. & VINICOMBE K. (1996). *Rare birds in Britain and Ireland*. Collins, London.
- DUFOURNY H. (1997). Rapport de la Commission d'Homologation. Année 1994. Aves 34: 73 - 96.
- ESTIOT M. (1924). Le Bruant roux (*Emberiza rutila*) aurait été capturé en France. *Revue Française d'Ornithologie* 8: 206-213.

- GANTLETT S. (2003). 2002: the Western Palearctic Year. *Birding World* 16: 23-41.
- LACORDAIRE L. (1878). Catalogue des oiseaux observés de 1845 à 1874 dans les départements du Doubs et de la Haute-Saône. *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs* 2: 55-177.
- MACDONALD D. & WESSELS P. (1998). The Chestnut Bunting in Norfolk. *Birding World* 11: 217-219.
- MAYAUD N. (1936). *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Paris.
- MAYAUD N. (1941). Commentaires sur l'ornithologie française et suppléments. *L'Oiseau & RFO* 11 (numéro spécial): 59-146.
- OSBORN K. & HARVEY P. (1994). The Chestnut Bunting in Shetland. *Birding World* 7: 371-373.
- SLACK R. (2009). *Rare birds, where and when: an analysis of status & distribution in Britain and Ireland. Vol. 1, sandpiper to New World orioles*. Rare Birds Books, York.

SUMMARY

Chestnut Bunting, new to France. The first and second records of Chestnut Bunting for France refer respectively to a probably 1st-winter bird on 5-11 October 1995 in Doubs, eastern France, and to a 1st-winter male on 13 October 2009 on the island of Sein, Brittany. Descriptions of the birds are given and European records are summarized. The species has been added to the category A of the French list by Commission de l'Avifaune Française.

Dominique Michelat
4 impasse des Jonquilles
25300 Sainte-Colombe
(Dominique.Michelat@wanadoo.fr)
Sébastien Reeber
Maison de garde du Lac
44830 Bouaye
(sebastien.reeber@wanadoo.fr)
Garcia Frédéric
20, place de la Sénéchaussée
de Beaucaire
34080 Montpellier
(cornelius67@orange.fr)